Trimestriel N°217
Septembre 2016

L'ESPOIR pénitentiaire FO

Personnels de Surveillance

0

FO 1er Syndicat de la Fonction Publique de l'Etat

www.fopenitentiaire.fr

À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Nouveau
Une bonification de **35%** pour les - de 30 ans

Actifs ou retraités de la fonction publique de l'Etat, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'Etat.

Et profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs.

Pour toute information :

- sur le site Internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : N°Azur 0 811 65 65 25
  Coût d'un appel local

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DOCAPOST BPO
BUSINESS PROCESS OUTSOURCING

ancv
CHÈQUE-VACANCES

Établissement public et commercial - 326 817 442 RCS Pontoise - Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : HISCOX Crédits photos : © Getty Images, Thinkstock - 2014_CV_DGAFP

édito

Cher(e)s collègues,

À l'heure où j'écris cet édito, je ne peux malheureusement constater que l'actualité pénitentiaire n'a pas changé depuis des années. Ces derniers temps, prises d'otages, agressions et mutineries ont été une fois de plus le quotidien des personnels pénitentiaires. Mais cette fois, un acte terroriste a été commis sur un personnel pénitentiaire à la Maison d'Arrêt du Val-d'Oise, au sein même d'une unité dédiée.

Comment rester insensible à cela ?

Force Ouvrière Pénitentiaire a depuis le début condamné la mise en place de ces unités dédiées instaurées par Christiane Taubira Ministre de la Justice. **Force Ouvrière** a toujours dit que créer des unités dédiées au sein même des détentions actuelles sur les étages de détention était suicidaire… La preuve en est, avec cet attentat perpétré sur un personnel pénitentiaire.

À force de persévérance et d'obstination, le syndicat **FO Personnels de Surveillance** a été entendu par le Ministre de la Justice et le Premier Ministre Manuel Valls. Ce dernier, a annoncé la création de 10 000 places de prison et une volonté de soutenir les personnels pénitentiaires. Il est facile à la fin du quinquennat de faire de telles annonces. Qui plus est, à quelques mois d'une échéance électorale des plus importantes (présidentielle), les paroles n'engagent que ceux qui les font (sic...)

Pour **Force Ouvrière**, il y avait également des points importants abordés que nous avons revendiqués ces dernières années, des États généraux de la pénitentiaire, la classification des établissements pénitentiaires, l'armement des personnels pour toutes les missions extérieures, la sécurisation des établissements pénitentiaires, les rythmes de travail…

Voilà, tant d'éléments que nous avons demandé et revendiqué à nos autorités lors de différentes rencontres. On peut le dire aujourd'hui, **Force Ouvrière Pénitentiaire** a été, en partie, entendu, le Ministre de la Justice, devant notre détermination, a, le 26 juillet 2016, organisé un séminaire pénitentiaire sur deux jours, afin d'entendre les organisations professionnelles ainsi que les acteurs du terrain. Puis a annoncé, le recrutement de personnel pour assurer nos missions, la classification d'établissements pénitentiaires et l'arrêt des unités dédiées avec la mise en place de quartiers spécifiques pour la gestion des détenus radicalisés.

En ce qui concerne l'armement et sachant le manque de personnel pénitentiaire pour les missions extérieures, nous avons rencontrés à plusieurs reprises le Ministre de la Justice afin de lui faire entendre raison ainsi qu'au premier ministre, qu'il est essentiel d'armer du personnel pénitentiaire pour toutes ces missions y compris les rondes périmétriques des établissements et ce malgré le scepticisme d'autres organisations syndicales et de certains philosophes de l'administration centrale.

Aujourd'hui, on peut dire que **FO Pénitentiaire** a été suivi sur ce sujet, le Ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas a annoncé que les personnels seraient armés sur toutes les missions extérieures. Il faut continuer dans ce sens afin que tous les personnels pénitentiaires en tenue passent la validation du port d'armes. Aujourd'hui, nos missions vont évoluer et prendre une envergure et dimension sans précédent, il va falloir que tous les personnels Pénitentiaires aillent dans le même sens afin de faire évoluer notre profession. Il sera nécessaire de mutualiser les efforts avec les services de police et de gendarmerie pour valider un maximum de personnel au port de l'armement.

Ces annonces historiques font prendre à la profession un tournant sans précédent, c'est pour cela que les personnels pénitentiaires doivent montrer leur détermination et leur savoir-faire professionnel et prouver à tous nos détracteurs que nous sommes en capacité, nous aussi, de pouvoir être armés sur la voie publique lors de nos missions extérieures.

Bien évidemment, cela est une avancée mais pour autant nous devons continuer à nous battre afin d'obtenir une véritable reconnaissance indemnitaire et statutaire pour les Personnels de Surveillance.

Force Ouvrière Pénitentiaire Personnels de Surveillance restera vigilant sur le reste des dossiers afin d'apporter à l'ensemble des personnels pénitentiaires cette reconnaissance.

Nous attendons la mise en place rapide de tous les points annoncés par le Ministre de la Justice.

Autre point important, il va falloir très rapidement créer des structures spécifiques et adaptées pour la gestion particulière des détenus les plus radicalisés. Ces phénomènes de radicalisation violente gangrènent notre société et malheureusement aussi nos détentions, c'est pour cela que les pouvoirs politiques doivent donner tous les moyens nécessaires sans exception, moyens humains, matériels pour gérer des individus extrêmement dangereux.

Le Défi de notre société est bel et bien là… Donnons-nous les moyens d'atteindre nos objectifs et revalorisons ensemble, notre métier !

Le Secrétaire Général
Emmanuel GAUTHRIN

SOMMAIRE

Édito P. 3

Dossier – Médecine de prévention P. 5-6

Corps de commandement P. 7

F.O dans les médias P. 8-9

Dossier - Séminaire P. 10

Effets d'Annonces P. 11-12

Manifestations P. 13

Rencontre avec le DAP P. 14-15

Retrouvez l'intégralité de l'Espoir Pénitentiaire
Sur notre site internet

www.fopenitentiaire.fr

L'ESPOIR PENITENTIAIRE
VOTRE REVUE TRIMESTRIELLE D'INFORMATION
DU SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS PENITENTIAIRES

servir sans subir

ISSN.024568373 3ème trimestre 2016
N° Commission Paritaire : 1219-S-06324
Dépôt légal N° 67142

Imprimerie COMPEDIT BEAUREGARD
ZI Beauregard – 61600 – LA FERTE MACE
Tél : 02.33.37.08.33
Travail exécuté par des Ouvriers Syndiqués
Prix 0,30 euros
Rédaction Administration S.N.P.F.O
BP 20 236 – 75528 Paris cedex 11
Tél : 01.58.30.32.22 Fax : 01.58.30.97.19
E-mail : secretariat@fopenitentiaire.fr
Directeur de Publication : Emmanuel GAUTHRIN
Rédacteur en chef : Philippe CAMPAGNE
Composition et Réalisation :
Olivier HAZARD & Jordan KAUFFMANN

Dans un communiqué de la FGF FO en date du 8 septembre 2016, nous pouvons lire le démantèlement du service médical au sein du service public :

MEDECINE DE PREVENTION : DES MESURES D'URGENCE DOIVENT ETRE PRISES

Un groupe de travail sur la médecine de prévention/ médecine du travail dans la Fonction publique s'est tenu à la DGAFP le 6 septembre 2016.

FORCE OUVRIERE était représentée par Olivier Bouis, Annie Coquin-Georgeac (Médecin de prévention) et Thierry Iva.

Dès le début de la réunion, la DGAFP a reconnu la crise de la médecine de prévention en l'attribuant essentiellement à la pénurie générale de médecins en France, ainsi que par l'attrait insuffisant de la spécialité « médecine du travail » dans les facultés de médecine. Sans nier cette réalité, **FO** a dressé un constat plus précis sur la situation.

Dans les secteurs de la Fonction publique où les moyens accordés à la médecine de prévention n'ont jamais permis que la simple surveillance médicale soit effective, il n'y a aucune amélioration.

De surcroît, dans les ministères qui ont pu bénéficier, pendant une période, d'une médecine de prévention, la situation se dégrade et devient extrêmement préoccupante. En effet, les conditions d'exercice que subissent les médecins de prévention provoque leur fuite alors que leur nombre est déjà très insuffisant. Certains médecins de prévention quittent la Fonction publique pour exercer dans les services inter-entreprises du privé. D'autres médecins prennent leur retraite avant même d'avoir toutes leurs annuités, découragés par leurs conditions de travail.

Le manque de secrétaires médicaux oblige nombre de médecins à passer un temps considérable à des activités administratives, au détriment de leurs missions premières. De plus, les tâches des médecins de prévention ne font qu'augmenter.

En effet, les agents publics subissent de plein fouet les réformes incessantes et la dégradation des services publics par des politiques d'austérité. La souffrance au travail ne fait qu'augmenter.
Il suffit de prendre l'exemple des risques psycho-sociaux pour s'apercevoir que le travail des médecins de prévention s'est considérablement alourdi au fil des années.
Leur rémunération, en revanche, reste bien inférieure à celle des médecins du travail de privé.

La DGAFP a ensuite orienté la discussion sur les activités qui pourraient être déléguées sous la responsabilité du médecin, à d'autres personnels, y compris en dehors du service de médecine de prévention, à tout agent présent sur le lieu de travail.

FO a dénoncé cette logique qui consiste à demander au médecin de prévention de se concentrer sur les tâches les plus urgentes et de prendre la responsabilité de déléguer une partie de ses missions à on ne sait qui, dans une situation de pénurie générale. Cela revient, en fin de compte, à faire porter au médecin la responsabilité de la carence qui incombe entièrement à l'administration.

FO a donc insisté sur le fait qu'il était nécessaire de créer des emplois de secrétaires médicaux ou d'infirmiers, mais que les missions de chaque personnel médical devaient être clairement définies et respectées. Il est nécessaire d'améliorer le fonctionnement du service de médecine de prévention, sans se contenter d'une gestion de la pénurie.

FO a donc rappelé son attachement à la réglementation définissant la surveillance médicale des agents, réalisée par le médecin de prévention.

Une autre préconisation de la DGAFP a consisté a vouloir mutualiser des services de médecine de prévention. Cette mesure serait censée permettre une couverture médicale plus large des agents.

Pour FO, une mutualisation de la pénurie ne résoudra en rien la crise de la médecine de prévention.

Au contraire ! Les médecins de prévention ont besoin de bien connaître le milieu professionnel dans lequel ils interviennent. La multiplication des milieux d'intervention dégradera encore leurs conditions d'exercice et augmentera la fuite des médecins.

Pour **FO**, l'amélioration du fonctionnement des services de médecins de prévention, au bénéfice de l'ensemble des agents, passe par une amélioration des conditions d'exercice des médecins de prévention.
Pour cela, il y a des mesures d'urgence à prendre en termes de recrutement des personnels qualifiés et de rémunération.

Pour conclure ce propos, FO Pénitentiaire se demande si les lois et les décrets (comme le N°82-453 du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ou encore celui N° 95-680 du 9 mai1995…) protégeant ou du moins améliorants les conditions de travail vont prendre fin dans ce pays si fier de ses avancés sociales ?

CORPS DE COMMANDEMENT

Parce que la « présence quotidienne » de certains est synonyme de sacrifice du Corps de Commandement et de semblant d'action, parce que nous ne tolérons pas les propos diffamatoires ou démagogiques, les représentants du Corps de Commandement de FO Pénitentiaire œuvrent constamment pour la défense des intérêts du Corps de Commandement.

Pour FO-Pénitentiaire Corps de Commandement.
Parce que vous nous apportez votre confiance et votre soutien :
Nous vous devons la transparence.

Nous ne cessons d'œuvrer pour un Corps de Commandement revalorisé et rémunéré à la hauteur de l'investissement des professionnels. Nous militons pour un Corps de Commandement fort, entendu et reconnu ! En somme, nous militons pour l'obtention d'une réelle réforme du Corps de Commandement et non pour une illusion de réformette…

La section centrale du Corps de Commandement de FO-Pénitentiaire est heureuse de vous présenter sa page dédiée aux officiers. Une page modernisée sur laquelle vous trouverez toutes les informations utiles sur les projets défendus par FO-Pénitentiaire Corps de Commandement, toutes les publications et des contacts…

Nous assumons nos idées plutôt que les cacher…

- ⇨ En un clic, les dernières publications liées au Corps de Commandement affichées.
- ⇨ En un clic, vous aurez accès aux archives de nos publications.
- ⇨ En un clic, vous aurez accès aux projets de réforme défendus.
- ⇨ En un clic, vous pourrez saisir nos représentants...
- ⇨

BFMTV
PHILIPPE CAMPAGNE

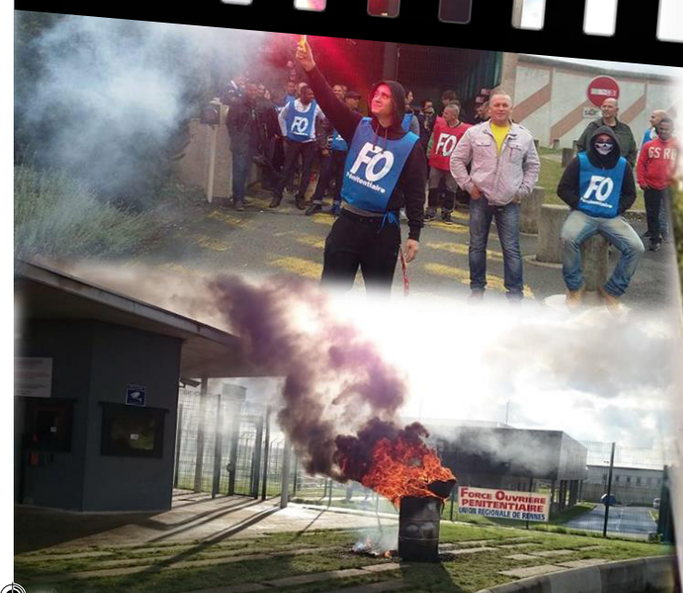
FO
Pénitentiaire
FORCE OUVRIÈRE
PÉNITENTIAIRE

FO
Pénitentiaire

FO
pénitentiaire

LCI

DIRECT
DÉTENUS RADICALISÉS : BILAN CRITIQUE
Renoncement de Nicolas Hulot pour 2017 : "Je ne serai pas candidat"
(Noël Mamère sur BFMTV)

YOAN KARAR
SYNDICAT FO PÉNITENTIAIRE

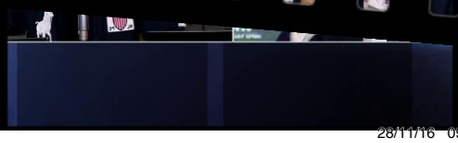

13:47
BFM TV
PRISONS : UN PLAN POUR LA RENT
NEWS 24/7
JO, basket : les joueuses françaises arrachent leur deuxième vic
deux matchs face aux Bélarusses, 73 à 72.
FO
Pénitentiaire

Le Ministère semble nous entendre et nous propose le Séminaire de juillet 2016

Depuis 2013, **Force Ouvrière Pénitentiaire** demande, au vu de l'état alarmant de nos détentions, un réel « Tour de table » c'est-à-dire une réunion extraordinaire regroupant l'ensemble des acteurs de notre administration et ainsi faire un bilan et avoir une « photographie » réelle de nos faiblesses sur le terrain.

Force Ouvrière Pénitentiaire n'étant pas entendu ni écouté par l'ancienne Garde des Sceaux, Christiane Taubira, nous avons réitéré cette demande plus fortement et avec une pointe de provocation à la tenue de véritables **« ÉTATS GÉNÉRAUX »** de la pénitentiaire.

Rien n'y a fait… Jamais écouté !

Pourtant **Force Ouvrière Pénitentiaire** a tout essayé, la provocation verbale et écrite, un :

« TOUR DE FRANCE PENITENTIAIRE »

du mécontentement… Rien, pas même une oreille pour entendre ces cris et surtout la souffrance des personnels !

Il aura fallu encore une mobilisation de tous dans les rues parisiennes pour qu'enfin nous soyons pris au sérieux. Ainsi le Président de la République, François Hollande, a reçu les représentants des personnels pénitentiaires par deux fois (le 29 octobre 2015 et le 26 juillet 2016).

Ce fut avec le départ de Mme Taubira et l'arrivée du nouveau Garde des Sceaux, M. URVOAS, que nous avons pu réitérer notre demande **« d'ÉTATS GÉNÉRAUX »** et ainsi ce dernier répondit par l'affirmative à **Force Ouvrière Pénitentiaire**. Sa seule condition étant d'appeler cette rencontre, non pas « Etats Généraux » mais « **Séminaire de l'Administration Pénitentiaire** ». **Force Ouvrière Pénitentiaire** n'étant pas à discuter les titres ou mots et ne cherchant qu'à faire avancer les attentes des Personnels, accepta cette invitation et tenu ce fameux séminaire.

Dès lors, l'Administration Pénitentiaire nous promettait une prise de conscience efficace et réelle, prenant en compte l'enjeu de ce séminaire et ainsi poser à plat l'ensemble des difficultés.

En juillet 2016 s'est donc tenu ce dernier. Comme vous avez pu le lire dans le magazine des Personnels de l'Administration Pénitentiaire, « L'Etape n° 222 », Isabelle GORCE, ancienne Directrice de cette Administration, a organisé en lien avec les organisations syndicales un séminaire de réflexion sur les évolutions du métier de Surveillant.

Un métier rigoureux qui doit s'adapter aux évolutions de la société, des populations pénales et qui doit répondre aux grands défis…/…

Pour redéfinir le métier de surveillant, pour accompagner l'évolution des missions…/…

Les enjeux très importants qui se présentent à l'Administration Pénitentiaire, impliquent un questionnement sur nos méthodes de travail. L'Administration Pénitentiaire doit apporter la bonne réponse tout en accompagnant de la meilleure façon qui soit, les Personnels Pénitentiaires dans leur évolution…

Bla bla bla et encore du bla bla !!!

Force Ouvrière a écouté et participé à ce séminaire, mais celui-ci nous paraît bien moins fameux que ce que laisse entendre notre administration et surtout bien loin de l'idée que nous nous faisions d'une grande réunion… Des « **ÉTATS GÉNÉRAUX** » de l'administration !

Pire, le slogan de clôture de ce séminaire faie par le Ministre fut :

« Avancer pour ne pas reculer ».

Depuis … Rien !

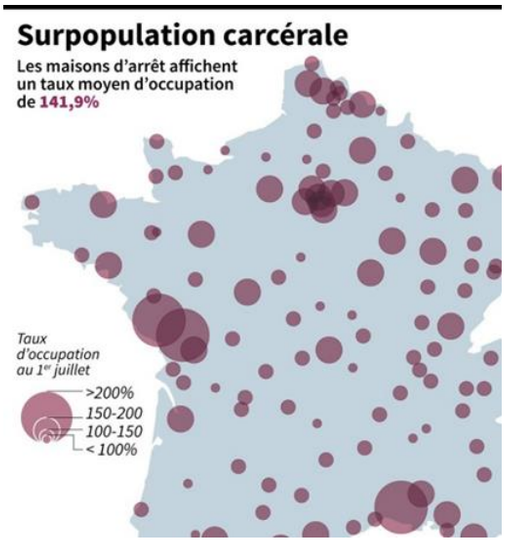

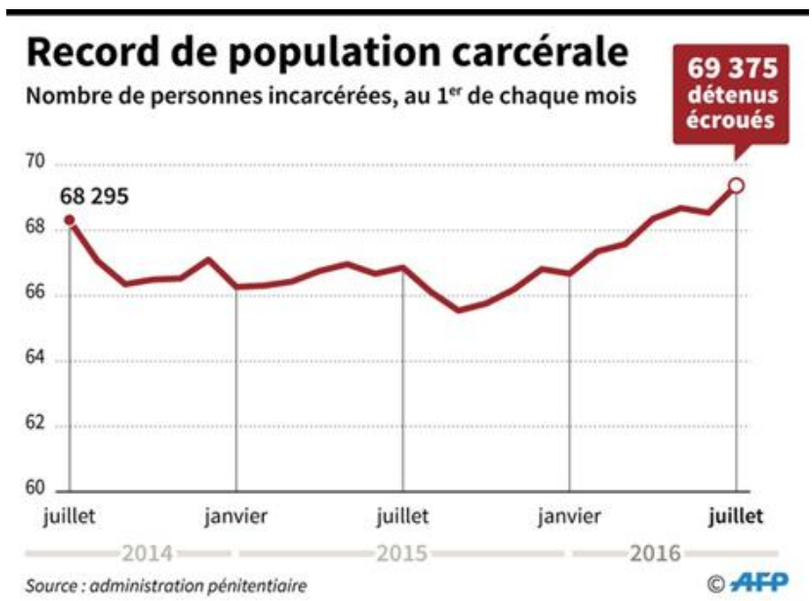

Rien de la part de notre administration et hauts fonctionnaires de l'Etat !!! ***Depuis… ???***

Ah si, c'est vrai, il y a eu bon nombre d'annonces faites par le gouvernement. Tout d'abord par la voix de notre ministre de tutelle, relayée et accentuée par celle du Premier ministre.

Allant de discours en palabres médiatiques de la part de nos responsables politiques, **FORCE OUVRIERE** en a eu la tête qui tourne et encaissa, dans les premiers temps, ces annonces parfois incompréhensibles ou fantasques.

Pour preuve, comment entendre et croire en cette annonce qui nous promet la construction de 33 établissements, c'est-à-dire entre 10000 et 16000 cellules alors que l'ancienne Garde des Sceaux de ce même gouvernement, nous avait dit qu'elle stoppait l'ancien projet de Mme DATY qui prévoyait 20000 cellules et nous gratifiait de cette phrase : « Les annonces ne concernent que ceux qui les fonts ! »

Force Ouvrière pénitentiaire a de la mémoire, malheureusement pour nos politiques.

Notre organisation syndicale après avoir été sonnée par tant d'annonces a dû réagir face à la colère du terrain, bien légitime.

Oui, les personnels sont désabusés, fatigués et en colère !

Dès lors Force Ouvrière pénitentiaire a entendu ceux et celles que nous représentons et a repris le chemin de la manifestation, celui de la colère… Ainsi le 27 septembre 2016 **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire** a appelé à afficher cette incompréhension sur l'ensemble du territoire français…

Force Ouvrière pénitentiaire ne pouvait rester sans réaction face aux multiplications des mutineries, des prises d'otages et des tentatives d'homicides envers les personnels.

Force Ouvrière Pénitentiaire est toujours à vos côtés et prête à vous représenter comme lors de notre entrevue avec le nouveau Directeur de l'Administration Pénitentiaire, M. GALLI.

SNP Flash in FO

1ère rencontre avec Philippe Galli

Directeur de l'Administration Pénitentiaire

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE

- Mardi 11 octobre 2016, une délégation du **Syndicat national FO Personnels de surveillance** composée d'Emmanuel Gauthrin Secrétaire Général, Valérie Brunet, James Vergnaud et Stéphane Touil, respectivement Secrétaires Généraux Adjoints, a rencontré pour la 1ère fois le Directeur de l'Administration Pénitentiaire nouvellement nommé à la tête de cette Direction du Ministère de la Justice.

Notre organisation représente l'ensemble du Corps d'Encadrement et d'Application et celui du Corps de Commandement dans lequel FORCE OUVRIERE demeure le syndicat majoritaire.

C'est dans un contexte et une conjoncture particulièrement difficiles que nous avons évoqué les difficultés et la souffrance auxquelles sont exposés depuis trop longtemps les personnels que nous avons la fierté de représenter.

En premier lieu, nous avons réitérer davantage de moyens humains et logistiques pour faire face à la menace réelle et le danger imminent dans lesquels les fonctionnaires en tenue assurent leurs missions avec respect et dignité !

Aucun doute pour FO Pénitentiaire, tout doit être mis en œuvre pour garantir une sécurité optimale aux personnels reconnus désormais par le 1er Ministre comme la 3ème Force de Sécurité Publique de la nation. Au-delà d'un discours élogieux et flatteur à l'égard des personnels concernés il n'en demeure pas moins que des mesures urgentes doivent être déclinées pour garantir la sécurité intérieure des établissements au même titre que celle comme celles de nos concitoyens.

Oui, FO Pénitentiaire est Force de propositions pour un avenir meilleur de notre institution !

Non, FO Pénitentiaire n'est pas venue à la rencontre du Directeur les mains vides !

Cette 1ère rencontre aura été pour FO Pénitentiaire l'opportunité de remettre à M. Galli trois projets définis et validés par nos instances qui représentent des enjeux majeurs pour changer le paysage pénitentiaire et participe à une modernisation du service publique pénitentiaire.

- **Nouvelle Classification des établissements pénitentiaires.**
- **Fidélisation des personnels dans les établissements reconnus sensibles.**
- **Réforme statutaire des personnels et dossier thématique du Corps de Commandement.**

Paris, le 13 octobre 2016,

FO - Pénitentiaire

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE FORCE OUVRIERE
BP 20 236 – 75 558 Paris Cedex 11 –Tél : 01.58.30.32.22 – Fax : 01.58.30.97.19
www.fopenitentiaire.fr – Courriel : secretariat@fopenitentiaire.fr

Mardi 11 octobre 2016, une délégation du **Syndicat National Pénitentiaire FO Personnels de Surveillance** composée d'Emmanuel GAUTHRIN Secrétaire Général, Valérie BRUNET, James VERGNAUD et Stéphane TOUIL, respectivement Secrétaires Généraux Adjoints, a rencontré pour la 1ère fois le Directeur de l'Administration Pénitentiaire nouvellement nommé à la tête de cette Direction du Ministère de la Justice.

Notre organisation représente l'ensemble du Corps d'Encadrement et d'Application et celui du Corps de Commandement dans lequel **FORCE OUVRIERE** demeure le syndicat majoritaire.

C'est dans un contexte et une conjoncture particulièrement difficiles que nous avons évoqué les difficultés et la souffrance auxquelles sont exposés depuis trop longtemps les personnels que nous avons la fierté de représenter.

En premier lieu, nous avons réitéré davantage de moyens humains et logistiques pour faire face à la menace réelle et le danger imminent dans lesquels les fonctionnaires en tenue assurent leurs missions avec respect et dignité !

Aucun doute pour **FO Pénitentiaire**, tout doit être mis en œuvre pour garantir une sécurité optimale aux personnels reconnus désormais par le 1er Ministre comme la 3ème Force de Sécurité Publique de la nation. Au-delà d'un discours élogieux et flatteur à l'égard des personnels concernés, il n'en demeure pas moins que des mesures urgentes doivent être déclinées pour garantir la sécurité intérieure des établissements au même titre que celle de nos concitoyens.

Oui, FO Pénitentiaire est Force de propositions pour un avenir meilleur de notre institution !

Non, FO Pénitentiaire n'est pas venue à la rencontre du Directeur les mains vides !

Cette 1ère rencontre aura été pour **FO Pénitentiaire** l'opportunité de remettre à M. Galli trois projets définis et validés par nos instances qui représentent des enjeux majeurs pour changer le paysage pénitentiaire et participe à une modernisation du service publique pénitentiaire.

- Nouvelle Classification des établissements pénitentiaires.
- Fidélisation des personnels dans les établissements reconnus sensibles.
- Réforme statutaire des personnels et dossier thématique du Corps de Commandement.

Plaquettes Techniques

TBWA\PARIS

NOUS SOMMES POUR CEUX QUI RENDENT LA SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE, COMME SARAH, INFIRMIÈRE.

PLUS DE 3 MILLIONS DE SOCIÉTAIRES
NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE.

GMF 1ER ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC

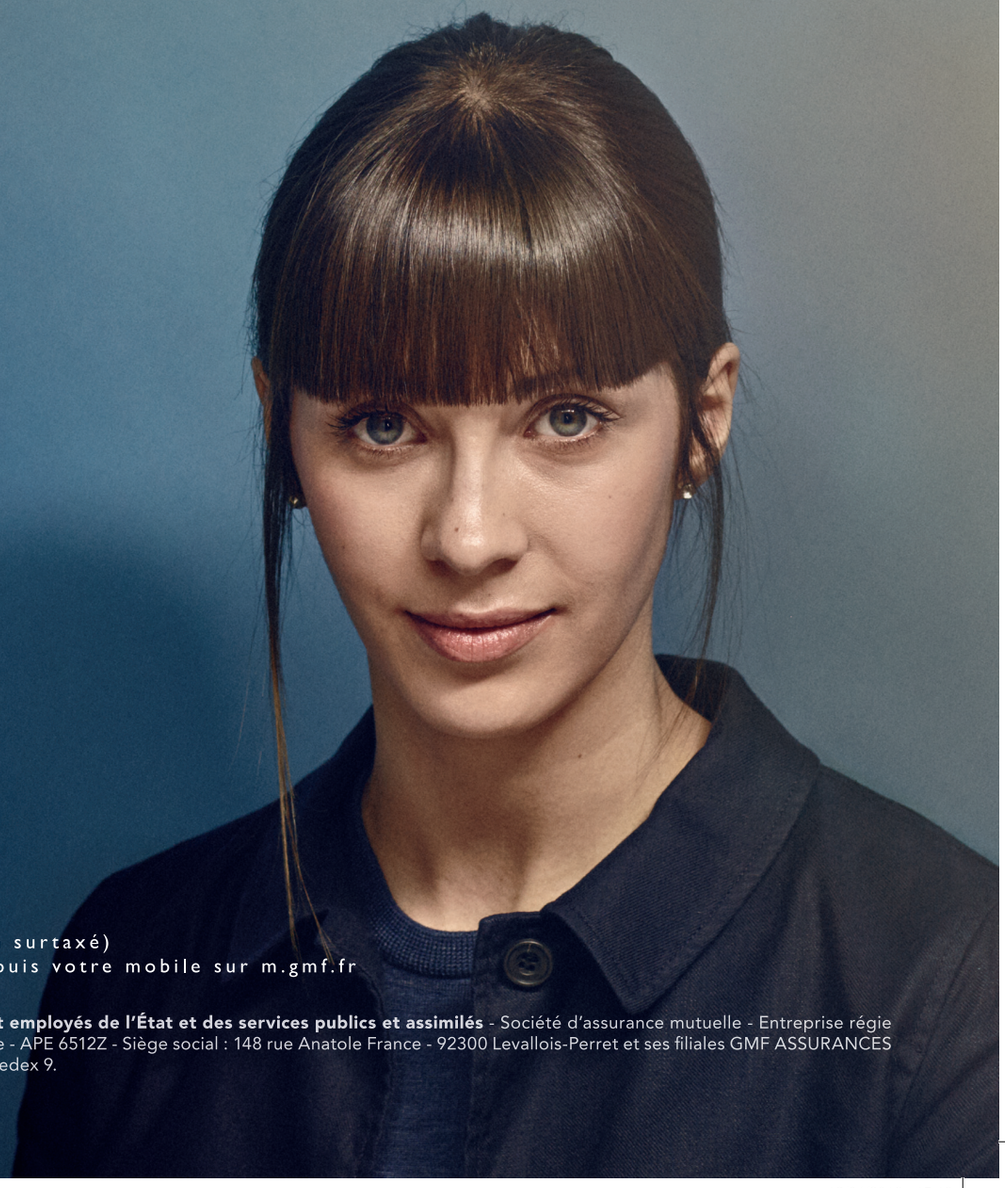

GMF

ASSURÉMENT HUMAIN

Appelez le 0 970 809 809 (numéro non surtaxé)
Connectez-vous sur www.gmf.fr ou depuis votre mobile sur m.gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et ses filiales GMF ASSURANCES et LA SAUVEGARDE. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.